

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 NOVEMBRE 2020

Étaient présents : M. MATHIEU Patrick, M. TROTTET Jérémie, M. MAYERE Philippe, Mme MARCEL Madeleine, Mme SINTES Marie-Christine, Mme FORISSIER Marilyne, Mme CHATTON Gwendoline, Mme DAVIN Julie, Mme VILLARD Sylvie, M. GAGLIOLLO Philippe, M. NOGARA Yann, M. GOUTTEFARDE Damien, Mme Vanessa LOURDIN, M. TROTTET Maxime et Mme MATHIEU Nicole.

En début de séance Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles (D4-2020-11-04)

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/10/2020.

Le compte-rendu de la séance du 7/10/2020 est adopté à l'unanimité.

ACHAT DE COUSSINS BERLINOIS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la nécessité de poser des coussins berlinois sur la route de Magneux afin de ralentir la circulation à l'entrée du village ; Le Département donne la permission pour l'installation de ce système. (D1-2020-11-04)

DELEGATION AU MAIRE LA COMPETENCE AUX MARCHES PUBLICS AVEC LIMITE DE DELEGATION DE POUVOIR

Le conseil Municipal décide que M. le Maire est chargé pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de **travaux**, des marchés et des accords-cadres de **fournitures**, des marchés et des accords-cadres de **services** d'un montant inférieur à 3000€ HT. (D2-2020-11-04)

TARIFS LOCATION DES SALLES A PARTIR DE 2021

Après étude et concertation, le conseil Municipal décide de fixer les tarifs de location pour la salle d'animation à 350€ pour les habitants de la commune et à 550€ pour les personnes de l'extérieur.

Pour les associations les tarifs restent les mêmes, gratuit la première manifestation, 100€ la deuxième et 260€ la troisième.

Pour la salle Arc en Ciel uniquement loué aux habitants de la commune le tarif est inchangé, soit 160€.

(D3-2020-11-04)

DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS MOMMENTANEMENT INDISPONIBLES

Suite à l'arrêt de travail d'un agent à l'école l'équipe municipale délibère pour le remplacer rapidement.

(D4-2020-11-04)

QUESTIONS DIVERSES ET DOSSIERS EN COURS

Vu la problématique des véhicules qui s'arrêtent le long du trottoir de l'école rue des écoliers et rendant le passage des piétons enfants ou autre dangereux il a été pris un arrêté illimité interdisant l'arrêt et le stationnement sur toute la rue.

La boîte à idées fonctionne et quelques demandes sont à l'étude :

Goudronner la route de la varenne et création d'un espace vert pour déposer les déchets verts...

Suite au départ à la retraite de M. Rolland Robert adjoint technique sur la commune le 1/02/2021,

M. Giraud Corentin a été retenu pour le remplacer à compter du 1^{er} avril 2021.

Concernant le legs Laffay Mme Sintès présentera la candidature de Mme Colette Girard à la réunion du 27 novembre à la mairie de Feurs.

La création d'une mini ferme est envisagée sur 7000 m de prés à l'emplacement du Paint-ball et plusieurs animaux sont proposés : Des alpagas, ânes, chèvres naines ...un devis de clôture est en cours

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h36.

4 délibérations prises lors de ce conseil municipal.

Prochain conseil municipal le lundi 14 décembre 2020 à 20h.

M. MATHIEU Patrick,
Maire de Chambéon.

